SNCS-HEBDO 05 n°36

22 novembre 2005

La recherche bâillonnée

Manifestation mercredi 23 novembre
À Paris, 14 h place de la Sorbonne
À 12 h assemblée générale aux Cordeliers
Amphithéâtre Farabeuf
15 rue de l'Ecole de médecine

Le Conseil des ministres du mercredi 23 novembre va décider de présenter au Parlement le projet de loi intitulé « Pacte pour la Recherche ». Ce Pacte, s'il est mis en œuvre, bâillonnera la recherche. Les organismes publics (CNRS, Inserm, CEA, Inra, etc.) et les universités vont être désormais pilotés par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Notre système d'évaluation, modèle exemplaire au niveau mondial, va être mis à terre et remplacé par une Agence d'évaluation de la recherche (AER) sous le haut contrôle du gouvernement. Le système universitaire, qui déjà souffrait de la concurrence des grandes écoles, va éclater en deux : d'une part, le niveau master et écoles doctorales où seront les vrais enseignants-chercheurs et, d'autre part, le niveau licence où se retrouveront de nombreux étudiants dans des « universités parkings » avec des enseignants qui ne seront plus, ou de moins en moins, en relation avec la recherche. Par ailleurs, tout est mis en place pour une précarisation massive de l'emploi des jeunes scientifiques. Pour éviter ce changement destructeur de notre organisation de la recherche, les personnels doivent réagir et tout d'abord participer largement aux actions prévues le 23 novembre.

Par Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

Il y a manipulation sur les mots. Quand les personnels de l'université ou des organismes parlent de recherche, ils sous-entendent principalement la recherche de nouvelles connaissances, dénommées souvent recherche fondamentale. Quand le gouvernement parle de recherche, il sous-entend innovation ou mise sur le marché de produits ou procédés permettant aux entreprises d'engendrer des profits financiers. Il y a un grand malentendu.

Le mouvement de 2004 « sauvons la recherche », voulait sauver la recherche publique *i.e.* principalement la recherche fondamentale. La recherche privée n'était pas ignorée mais les principales propositions de Grenoble concernent le service public de recherche : moins de pilotage gouvernemental avec la mise sur pied d'un haut conseil de la science, plus de collaborations entre établissements et organismes avec la proposition des Pres (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur), plus de réactivité scientifique avec la création d'un comité de financement des projets scientifiques (Cofips). Aux Etats généraux, il n'y avait pas eu d'accord sur l'évaluation, seuls quelques principes avaient été mis en avant comme le fait que les équipes d'accueil ne devaient plus être évaluées par le ministère.

Dans « le Pacte pour la recherche », le gouvernement reprend la plus grande partie des propositions de Grenoble mais les détourne. Il met notre système de recherche au service de l'innovation afin que les entreprises réalisent le maximum de profits financiers.

Le gouvernement accentue sa main mise sur le pilotage de la recherche grâce à l'ANR qui, dès 2006, disposera d'autant de budget que l'ensemble des EPST (hors salaire). On estime que les crédits de l'ANR vont permettre l'embauche d'au moins 3 000 jeunes scientifiques sur CDD. La précarisation de l'emploi scientifique va donc croître rapidement. Aujourd'hui, le CNRS utilise plus de 6 000 non-titulaires (en équivalent temps plein travaillé, ETPT) pour 25 000 titulaires. En 2006, le gouvernement aura créé plus d'emplois précaires que de postes de titulaires. Dans l'ensemble des EPST, l'emploi précaire représente plus de 20 % de la totalité de l'emploi (ETPT).

La situation est gravissime. Il nous reste 3 mois pour agir. Sans un sursaut de l'ensemble des personnels, la recherche risque d'être bâillonnée pendant de longues années. Les jeunes les plus brillants seront attirés par d'autres carrières. Réagissons en manifestant dès demain.